

NOTICE DE SECURITE

pour les établissements recevant du public (ERP) classés en 5^e catégorie

OBJET DE LA DEMARCHE :

Cette notice descriptive de sécurité a été élaborée à votre attention dans le but de faciliter votre démarche sur les dispositions essentielles de sécurité incendie applicables à réaliser pour votre projet d'établissement recevant du public (E.R.P).

Le présent document dont toutes les rubriques sont à renseigner, est à joindre obligatoirement à tout projet susceptible d'accueillir du public.

Cette notice qui n'a pas un caractère exhaustif, devra comporter toutes les précisions nécessaires à la bonne compréhension du projet, en accompagnement des plans avant et après travaux.

NOTA : Les rubriques n'intéressant pas le projet devront porter la mention « sans objet ».

GENERALITES	NOMS
Pétitionnaire :	Nom, adresse, n° de téléphone
Maitre d'œuvre (le cas échéant) :	Nom, adresse, n° de téléphone
Bureau de contrôle (le cas échéant) :	
Adresse de l'établissement	

OBJET DU DOSSIER	DESCRIPTIF préciser la superficie
Activité de l'établissement	(exemple : magasin, restaurant, salon de coiffure, centre de formation, agence immobilière ...)
Nature des travaux : (rayer les mentions inutiles)	Construction neuve Extension d'un ERP existant Création d'un ERP ou changement d'affectation d'un bâtiment Modification ou aménagement intérieur d'un ERP existant Autre :

EFFECTIF DU PUBLIC

Local	Activité	Niveau	Surface accessible au public ou autre mode de calcul	Effectif Public / Personnel
Total				... public ... personnels

